

SECURITE

La sécurité au travail

Pour qui ?

Les formatrices et formateurs en EFT ou OISP.

Pour quoi ?

Ce module de sensibilisation à la sécurité au travail permet aux participants :

- > d'identifier et d'avoir une plus grande maîtrise des risques professionnels liés à leurs activités ;
- > d'expérimenter des outils d'identification, d'analyse et d'évaluation des risques professionnels ;
- > d'intégrer la prévention des risques dans leurs pratiques quotidiennes de formateur ou de formatrice et dégager des pistes d'action.

Quoi et comment ?

Ancré dans les pratiques et les réalités de terrain des participants, le module de formation repose sur des échanges d'expériences et des exercices pour faire émerger des pistes d'action.

Ainsi, les contenus suivants seront travaillés :

- > réglementation – cadre légal ;
- > dangers, risques, prévention et mesures de gestion ;
- > accidents : définitions, causes, analyse.

Par ailleurs, selon les questions soulevées par les participants, des thématiques plus spécifiques sont abordées : substances dangereuses, incendies et explosions, espaces confinés, outillages et machines, levage et port de charges, trébuchements, glissades et chutes, travaux en hauteur, électricité, équipements de protection individuelle, signalisation de santé et de sécurité, bruit, ambiances thermiques, poste à écran de visualisation, charge psychosociale, ...

Enfin, le module aborde la question de l'analyse des risques et de l'intégration des principes de prévention dans les pratiques professionnelles. Il permet également de travailler des pistes de solution.

En pratique :

A Liège (lieu à préciser), le 5, 19 et 29 mars 2010
Formateur : François Xhaard (Conseiller en prévention niveau 2 - Caips)
15 participants maximum
Paf : 30 €
Réf : 7055-10

